

REMISE EN ETAT DE LA RESIDENCE PRINCIPALE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE

CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

CARACTÉRISTIQUES

Dispositifs concernés

- PEE / PEG / PEI
- Participation
- PERCO / PERCOI

Conditions de remboursement

La demande doit être réceptionnée par Federal Finance dans un délai de six mois (pour le PEE) à compter de la date de déclaration des dégâts auprès de la compagnie d'assurance
Ou de la date du constat d'expert
Ou à défaut, de la date de l'arrêté ministériel reconnaissant l'état de catastrophe naturelle.

Principaux événements exclus

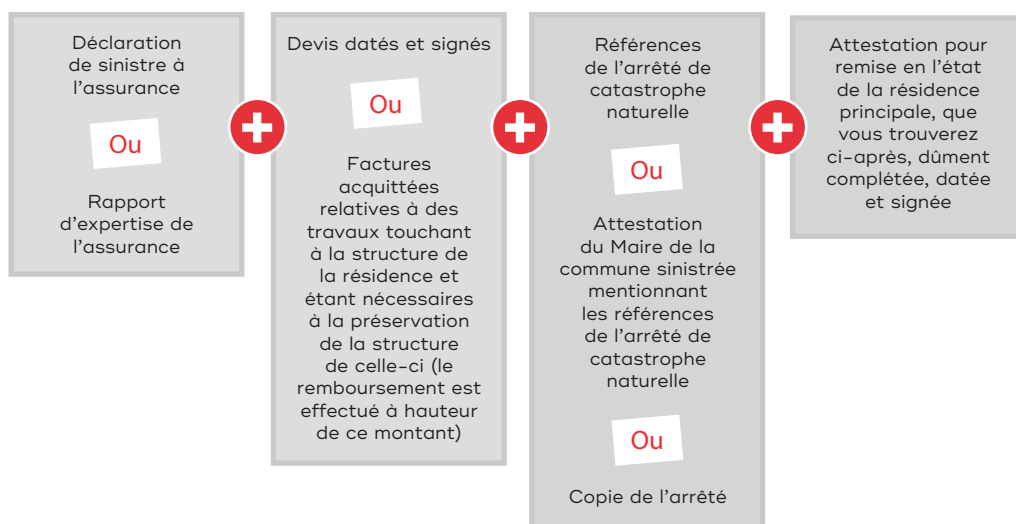
(liste non exhaustive)

- Remise en état d'une résidence secondaire à la suite d'une catastrophe naturelle
- Remise en état ne nécessitant pas de travaux de gros oeuvre nécessaires pour préserver l'intégrité de la résidence principale

- L'état de catastrophe naturelle doit être constaté par un arrêté ministériel publié au Journal Officiel.
- Les travaux de reconstruction doivent concerner la résidence principale du titulaire du compte.
- Les travaux doivent concerner la structure même du bâtiment, notamment le gros oeuvre, et doivent être indispensables pour préserver l'intégrité dudit bâtiment (murs, charpente, toiture, fenêtres et portes).
- Le déblocage total ou partiel des avoirs intervient sous la forme d'un règlement unique.
Ce cas de déblocage ne peut donc donner lieu à des versements successifs.
- Les sommes débloquées doivent être intégralement employées au financement de la remise en état.
Le remboursement est effectué à hauteur du montant des devis acceptés ou factures.
- Dans le cas où le projet ne se réalise pas, le montant net perçu lors du déblocage doit être restitué.
Le reversement s'effectue en reprenant à l'identique l'origine, l'indisponibilité et le support d'investissement (à l'exception des FCPE dans lesquels les souscriptions ne peuvent être réalisées qu'au cours d'une période donnée). Le réinvestissement est calculé à partir de la valeur liquidative suivant la restitution des sommes.
- Le remboursement de vos avoirs indisponibles ne pourra porter que sur les avoirs versés sur votre compte d'épargne salariale avant le fait générateur.

JUSTIFICATIFS À JOINDRE À LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

= 4 pièces à fournir



Les informations mentionnées dans ce document vous sont communiquées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer, notamment par voie législative ou réglementaire. Conformément à la réglementation en vigueur, Federal Finance se réserve le droit de demander des pièces justificatives complémentaires, en vue d'apprécier la légitimité d'une demande de déblocage.



Federal Finance, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 20 747 030 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 318 502 747 RCS Brest - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS, n° 07 001 802. Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. TVA : FR 53 318 502 747.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest - Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 04/O06 du 22 mars 2004. TVA : FR 87 378 135 610.

ÉPARGNE SALARIALE

CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Justificatif(s) à communiquer soit :

- en ligne (www.arkea-is.com/EpargneSalariale)
- par voie postale : Federal Finance TSA 89909 44918 NANTES CEDEX 9

Attestation sur l'honneur pour la remise en l'état de la résidence principale à la suite d'une catastrophe naturelle

COORDONNÉES

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

N° de compte (présent sur vos documents d'épargne salariale) :

Atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations mentionnées ci-après et engage ma responsabilité en cas de fausse déclaration ou de déclaration erronée.

TYPE D'OPÉRATION

J'atteste par la présente être titulaire d'un permis de construire, d'une déclaration préalable de travaux ou une acceptation tacite pour la construction, pour laquelle je sollicite un déblocage anticipé, concernant exclusivement ma résidence principale située :

N° / voie :

Code postal : Ville :

Pays :

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION - à compléter par l'établissement prêteur ou par vos soins

Coût de l'opération	
Remise en l'état	€
Total des coûts (A)	€

Financement de l'opération - cochez la case correspondante	
☐ Emprunt - Etablissement de crédit	
Montant de l'emprunt (B)	€
Apport personnel (A-B)	€
☐ Autofinancement	

En cas de prêt, signature et cachet de l'établissement bancaire :

Le ____ / ____ / ____

AFFECTATION DES SOMMES BLOQUÉES ET RESTITUTION

Je reconnais que les avoirs d'épargne salariale ainsi débloqués serviront intégralement à financer l'opération susvisée et leur montant ne pourra excéder mon apport personnel. Si l'opération n'est pas réalisée, je m'engage à restituer dans les meilleurs délais la totalité des fonds. Ils seront réinvestis sur la prochaine valeur de part suivant leur réception par Federal Finance. Les périodes de blocage et l'origine des fonds seront reprises à l'identique. Les supports d'investissement sont également repris à l'identique sauf pour les fonds dont la souscription est réservée à une période de l'année (par exemple : fonds d'actionnariat). Dans ce cas, il m'appartient d'indiquer dans quelle autre formule de placement je souhaite que les fonds restitués soient réinvestis. J'ai pris acte qu'en l'absence de restitution, les sommes seront requalifiées en salaire par l'Administration fiscale et l'URSSAF et soumises à ce titre aux charges sociales et à l'impôt sur le revenu.

Fait à

Le ____ / ____ / ____

Signature : précédée de la mention « lu et approuvé »

Des informations vous concernant sont collectées par FEDERAL FINANCE pour des finalités de gestion de la relation bancaire et financière et pour satisfaire à ses obligations légales et réglementaires. Elles ont un caractère obligatoire dans le cadre de l'exécution de votre contrat et notamment dans le cadre d'une demande de déblocage. A défaut, FEDERAL FINANCE pourra être dans l'impossibilité d'exécuter votre contrat et de débloquer vos avoirs d'épargne salariale.

FEDERAL FINANCE est tenue au secret professionnel à l'égard des informations personnelles recueillies. Toutefois, FEDERAL FINANCE est autorisée par les personnes dont les données sont recueillies à partager le secret bancaire en vue des finalités ci-avant indiquées au profit des sociétés du groupe Crédit Mutuel ARKEA, de ses partenaires, de ses sous-traitants dont l'intervention est indispensable à la bonne fin des opérations confiées ainsi que des autorités judiciaires et administratives habilitées.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition que vous pouvez exercer en vous connectant sur votre espace privé de banque en ligne www.federal-finance.fr ou par courrier à FEDERAL FINANCE - Service Relations Clientèle - 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON ou par e-mail : contact@federal-finance.fr. Si vous souhaitez des informations complémentaires sur l'ensemble de vos droits et plus largement sur la gestion de vos informations personnelles, vous pouvez vous reporter à la Politique des données personnelles disponible sur le site internet : www.arkea-is.com/epargnesalariale.

Vos options d'acceptation ou de refus de prospection commerciale ont été collectées lors de votre entrée en relation. Si vous souhaitez les modifier, nous vous invitons à vous connecter sur votre espace privé : www.arkea-is.com/epargnesalariale.



Federal Finance, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 20 747 030 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 318 502 747 RCS Brest - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS, n° 07 001 802. Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. TVA : FR 53 318 502 747.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest - Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 04/006 du 22 mars 2004. TVA : FR 87 378 135 610.